

Déclaration commune des syndicats SNADGI-CGT et SNT-CGT d'Ille-et-Vilaine

Les directions de nos deux sections syndicales départementales se sont rencontrées le 4 juillet pour décider d'une réaction face à l'annonce du Conseil des Ministres du 20 juin dernier relatif à la fusion DGI/DGCP dans un proche avenir.

Deux hypothèses sont privilégiées par le ministre Woerth :

- ◆ la fusion des seules missions fiscales.
- ◆ La fusion globale des 2 administrations .

Si auprès de l'opinion publique, la raison invoquée est l'amélioration de l'efficacité du ministère pour un meilleur service rendu à l'usager, dans la réalité, cette décision n'a pour but que la suppression massive d'emplois.

Il ne faut pas perdre de vue que cette réforme structurelle se fait aussi sur fonds de réformes fiscales et sociales qui réduisent le champ de nos missions et aggravent les inégalités fiscales, sociales et économiques.

Le service public fiscal, économique et foncier sera vidé de plusieurs missions avec suppressions massives d'emplois à la clef. Ne nous trompons pas, derrière les mots « modernisation », « performances » et autre

« efficacités », ce sont en premier les emplois et l'avenir du Service Public qui sont visés.

Le « dialogue social » prôné par nos directions n'est qu'une parodie de discussion pour imposer les choix gouvernementaux. Les collègues de la DGI, assistant à un simulacre de « négociations » depuis plusieurs mois, le savent bien.

Aucune concertation n'a précédé cette annonce. Pour exemple, les fédérations des finances n'ont été reçues qu'après l'annonce. Quel sens accorder au dialogue social lorsque le principe est d'ores et déjà décidé et que seules restent à définir les modalités de la réforme ?

Le SNADGI-CGT et le SNT-CGT ont toujours revendiqué la séparation ordonnateur / comptable. Celle-ci est déjà fortement remise en cause par les différentes réformes subies depuis plusieurs années (regroupement de la gestion et

du recouvrement de la fiscalité professionnelle).

Quelle que soit la solution choisie, la séparation ordonnateur / comptable n'existerait plus. Cette réforme conduirait donc à un fort recul du Service Public consacrant encore une diminution du rôle de l'Etat. En premier, ce sont les agents des deux administrations qui en feront les frais.

Quel sera l'avenir du maillage du Trésor Public dans ces conditions ? En Ille-et-Vilaine, plusieurs perceptions ont fermé récemment : St Aubin

du Cormier, St Brice, Chateaubourg, Maure de Bretagne, Hédé, Rennes Banlieue Ouest. D'autres fermetures sont à l'étude (Bécherel, Louvigné, Montauban, Combourg, Plélan, Retiers, la Guerche...).

Le discours visant à rapprocher le citoyen de l'administration ne trompe personne. Les réformes (regroupement en pôles, promotion outrancière de l'Internet...) en cours conduisent à rendre plus difficile l'accès aux services en les éloignant du citoyen usager.

Loin de nous l'idée de refuser toute réforme !

Depuis longtemps déjà la CGT fait des propositions pour améliorer le service public au trésor et aux impôts, notamment en prônant des coopérations plus affirmées et plus de décloisonnement entre les deux administrations, tout en revendiquant des moyens (humains, informatiques, réglementaires) à la hauteur des besoins.

C'est à partir de ces propositions que la CGT entend débattre avec les salariés et les usagers !

Réagir ensemble contre la casse !

Nos 2 sections syndicales ont d'ores déjà décidé de réagir, d'informer les agents et d'organiser avec eux la riposte unitaire nécessaire. Une réunion commune des militants des deux sections aura lieu le 6 septembre prochain. L'organisation d'HMI inter-directionnelles sur Rennes, Montfort, Vitré, Fougères, Redon et Saint-Malo en septembre sera à l'ordre du jour.